

## **Programme-cadre relatif aux cours inter- entreprises assistant/e socio-éducatif/ve**

Pour

**les cours interentreprises généraux**

et

**les cours interentreprises spécifiques, dans les domaines**

- **accompagnement des personnes handicapées**
- **accompagnement des personnes âgées**
- **accompagnement des enfants**

et dans le cadre de la

- **formation généraliste**

Olten, le 20 décembre 2010

Commission de surveillance cours interentreprises assistant/e socio-éducatif/ve

[www.savoirsocial.ch](http://www.savoirsocial.ch) / formation professionnelle initiale / cours interentreprises

## Contenu

1. Bases .....	2
2. Cours interentreprises durant la formation initiale en école.....	2
3. Directives concernant la réalisation des cours interentreprises .....	3
4. Cours interentreprises généraux durant la formation initiale de 3 ans .....	4
5. Cours interentreprises spécifiques à l'orientation choisie, durant la formation initiale de 3 ans .....	7
6. Cours interentreprises dans le cadre de la formation initiale raccourcie .....	35
7. Dispositions finales.....	35
8. Membres de la commission et adresse de contact .....	35
Annexe .....	37

## 1. Bases

Conformément

- à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/ve, plan de formation partie D du 16 juin 2005 avec adaptations du 2 décembre 2010
- au «Règlement concernant les cours interentreprises d'assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif» de SAVOIR**SOCIAL** du 22 novembre 2010

la commission de surveillance a édicté le programme-cadre actuellement disponible concernant les cours interentreprises (CI) généraux et spécifiques prévus dans le cadre de la variante généraliste. Les programmes-cadres concernant les cours interentreprises spécifiques prévus dans les diverses orientations ont été élaborés par les associations nationales de branches ASSAE, INSOS et CURAVIVA.CH.

SAVOIR**SOCIAL** est responsable des cours interentreprises assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif et a mis en place les organes «commission de surveillance» et «commissions des cours» avec comme objectif que les tâches soient réalisées de manière aussi bonne que possible dans le domaine des cours interentreprises. Les tâches de ces organes sont décrites dans le règlement concernant les cours interentreprises.

## 2. Cours interentreprises durant la formation initiale en école

Les dispositions du programme-cadre relatif aux cours interentreprises s'appliquent également aux cours interentreprises faisant partie de la formation initiale en école. Selon l'art. 3 du plan de formation, partie D, il incombe à l'école de veiller à ce que le contenu de ses cours, durant la période prévue, coïncide avec le contenu de la formation en entreprise. Les commissions des cours compétentes vérifient si les objectifs des cours interentreprises ont été atteints.

### **3. Directives concernant la réalisation des cours interentreprises**

Les cours sont réalisés conformément au plan de formation, partie D, aux contenus des programmes-cadres énumérés dans les chapitres 4 et 5 et aux dispositions ci-après.

#### ***Qualifications des formatrices/formateurs chargés des cours interentreprises***

Selon l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr, art. 45), tous les formatrices/formateurs actifs dans les cours interentreprises doivent satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- a. détenir un diplôme de la formation professionnelle supérieure ou avoir une qualification équivalente dans le domaine de la formation qu'ils dispensent ;
- b. disposer de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent ;
- c. avoir suivi une formation à la pédagogie professionnelle de :  
600 heures de formation pour une activité principale,  
300 heures de formation pour une activité accessoire.

Dans le cas des cours interentreprises destinés aux assistants socio-éducatifs, il est également demandé aux formatrices/formateurs d'avoir une expérience pratique du travail socio-éducatif. En outre, des directives particulières concernant leurs qualifications professionnelles sont également applicables selon le CI en question. Elles figurent dans les programmes-cadres des chapitres 4 et 5 (Exigences professionnelles à l'endroit des formatrices/formateurs).

#### ***Absences / discipline***

La fréquentation des cours interentreprises est obligatoire. Les absences et les dispenses font l'objet du **Règlement en matière d'absences et de discipline** annexé. En cas de difficultés sur le plan disciplinaire, les dispositions y relatives du règlement sont applicables. Les formatrices/formateurs chargés des cours interentreprises tiennent un registre des présences/absences à l'intention de la commission des cours. La fréquentation des cours est confirmée aux personnes en formation dans un formulaire d'attestation de participation.

#### ***Clôture des cours***

Chaque CI se termine par un module d'évaluation. Les personnes en formation font le point quant à leur processus de formation et le confrontent avec leur expérience pratique. Ils communiquent leur avis sur le cours au responsable de la formation. Ce module d'évaluation remplace le certificat de compétence.

## 4. Cours interentreprises généraux durant la formation initiale de 3 ans

*Les cours généraux durant la formation initiale de 3 ans concernent toutes les orientations*

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (gén.)</b>	<b>Méthodes créatives dans le travail socio-professionnel - 4 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... recourt à des méthodes et moyens créatifs dans le travail socio-éducatif. (C3) OP 2.3
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Le cours transmet les bases de deux ou trois méthodes créatives différentes, pour le travail socio-éducatif (p. ex. activités plastiques, saynètes, textes, musique, nature) ainsi que des incitations à réaliser des activités créatives, pour la stimulation et le divertissement dans le travail socio-éducatif.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à connaître les techniques de base des moyens d'expression choisis</li> <li>• Pouvoir faire ses propres expériences avec les moyens d'expression choisis</li> <li>• Etablir un lien avec l'utilisation possible dans sa propre pratique</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ou expérience dans les moyens créatifs en question</li> <li>• Lien avec la pratique des personnes en formation</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux adaptés aux méthodes et moyens créatifs dans le travail socio-éducatif</li> </ul>

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (gén.)</b>	<b>Analyse de situations d'accompagnement - 4 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... analyse son comportement personnel dans des situations d'accompagnement exigeantes dans la pratique (p.ex. en lien avec la violence, le pouvoir/l'impuissance, les comportements agressifs, les situations de surmenage ou de délimitation). (C5) OP 1.3, OP 4.3</p> <p>... décrit et analyse ses propres expériences et conclusions suite aux supervisions et/ou interventions. (C4) OE 4.1.7</p> <p>... réfléchit à des pistes de solutions pour les situations de conflit en se référant à la pratique. (C4) OE 4.2.5</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Ce cours, respectivement la supervision de groupe, permet aux apprenti-e-s d'analyser de manière suivie des situations d'accompagnement exigeantes ainsi que leur propre comportement. Le développement et l'exercice de possibilités d'agir différemment permet aux apprenti-e-s d'améliorer de manière ciblée leur capacité à façonner les relations qu'ils entretiennent dans le cadre de leur profession, afin que les personnes se trouvant dans des situations particulières soient accompagnées de manière adéquate.</p> <p>On se réfère à des situations d'accompagnement vécues par les apprenti-e-s et qu'ils considèrent comme exigeantes. On traitera également le rapport à la violence, au pouvoir/à l'impuissance, au comportement agressif, aux situations de surmenage et de délimitation ainsi qu'aux situations d'empiètement et d'abus de pouvoir.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire, justifier et analyser des situations d'accompagnement (exigeantes), les expériences personnelles faites et le comportement/les actions en ce domaine. En déduire des conséquences pour le comportement futur/les actions possibles dans des situations d'accompagnement comparables</li> <li>• Sur la base de ces réflexions développer, en collaboration avec le groupe, d'autres possibilités de comportement et d'action (alternatives) pour des situations d'accompagnement également exigeantes</li> <li>• Exercer en groupe et avec le groupe d'autres possibilités de comportement et d'action (alternatives) afin de donner des possibilités constructives de régler des situations de conflit</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 demi-jours ou 4 jours répartis sur la 2<sup>e</sup> année d'apprentissage</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour forma-</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation reconnue en supervision ou conseil</li> <li>• Expérience en accompagnement de la pratique</li> </ul>

<b>teur-trice CI</b>	professionnelle <ul style="list-style-type: none"><li>• Lien avec la pratique des personnes en formation</li></ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Locaux appropriés pour des supervisions de groupe</li></ul>

## 5. Cours interentreprises spécifiques à l'orientation choisie, durant la formation initiale de 3 ans

### *Cours interentreprises, orientation accompagnement des personnes handicapées*

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (Hand)</b>	<b><i>Introduction au travail avec les personnes en situation de handicap - 2 jours</i></b>
<b>Objectifs évalués selon OrFo</b>	... applique les règles de base essentielles concernant le travail socioéducatif avec les personnes en situation de handicap et les soins apportés aux personnes en situation de handicap. (C3) OE 1.2.10 Hand
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours constitue une introduction aux règles de base pour le travail avec des personnes en situation de handicap. Il permet un apprentissage pratique par l'expérience personnelle. Une réflexion est menée sur les expériences faites et sur son propre comportement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De quelles règles de base faut-il tenir compte lors de l'accompagnement de personnes en situation de handicap? attention, respect, attitude socio-éducative, Autonomie et auto-détermination, orientation ressources, participation, etc.</li> <li>- Comment parler avec des personnes en situation de handicap? Quels mots utiliser? Quelles possibilités d'expression sont à disposition, comment les utiliser au mieux?</li> <li>- Comment se sent-on lorsqu'on est lavé, touché, poussé en chaise roulante, guidé, aidé pour se nourrir, lorsqu'une personne vous lave les dents, etc.?</li> <li>- Comment faire preuve d'attention et de respect en pensant en particulier à l'indépendance et à l'autonomie des personnes en situation de handicap?</li> </ul> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dispositifs d'exercice doivent permettre de faire ses propres expériences en lien avec les règles de base pour le travail avec des personnes en situation de handicap</li> <li>• Des techniques simples sont exercées pour apprendre comment une personne peut être lavée, guidée, poussée en chaise roulante, aidée pour l'alimentation, etc. avec prise en compte des divers obstacles vécus par les personnes en situation de handicap (p.ex. paralysie cérébrale, handicap mental)</li> <li>• On réfléchit aux expériences faites et au propre comportement</li> <li>• On stimule une bonne compréhension de la sensibilité des</li> </ul>

# SAVOIR SOCIAL

	<p>personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• On encourage à une réflexion sur son propre langage et sur l'idée qu'on se fait du handicap</li></ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> année d'apprentissage, si possible avant les vacances d'automne</li></ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formateurs-trices au bénéfice d'une formation dans le domaine social et d'une expérience avérée dans l'accompagnement et l'encadrement des personnes en situation de handicap</li></ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'exigences particulières</li><li>• Des chaises roulantes doivent être à disposition pour les exercices</li></ul>

<b>1<sup>ère</sup> à 2<sup>e</sup> année de formation (Hand)</b>	<b>Animation - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... met en œuvre des moyens et méthodes créatifs dans le travail socioprofessionnel. (C3) OE 2.3.1 Hand</p> <p>... applique les méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale) pour les personnes en situation de handicap. (C3) OE 1.2.3 Hand</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Le cours transmet des informations sur les méthodes pratiques visant à stimuler l'activité et à accompagner les personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne et pendant les loisirs.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant ce cours, on exerce des outils et méthodes d'animation en vue de l'utilisation dans le domaine des personnes en situation de handicap</li> <li>• Les personnes en formation travaillent avec différentes méthodes d'animation (p. ex. chanter, jouer d'un instrument, animer des jeux de société, monter de courtes pièces de théâtre, méthodes de stimulation, méthodes créatives, expériences avec la nature)</li> <li>• Elles apprennent à connaître l'utilisation judicieuse de ces différentes méthodes d'animation pour divers groupes cibles du domaine des personnes en situation de handicap et en particulier pour leur propre domaine de travail</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin du 2<sup>e</sup> semestre ou début du 3<sup>e</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs-trices au bénéfice d'une formation dans le domaine social et d'une expérience avérée dans l'accompagnement et l'encadrement des personnes en situation de handicap</li> <li>• Compétences avérées dans au moins une des méthodes enseignées</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace qui convient pour les activités créatrices et qui, de par sa situation, permet aussi de déplacer au besoin certaines activités à l'extérieur</li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> année de formation (Hand)</b>	<b><i>Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement de personnes en situation de handicap - 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... met en œuvre dans le travail socio-éducatif certains concepts et méthodes pour encourager l'autonomie des personnes en situation de handicap (p. ex. santé fonctionnelle, empowerment, techniques de normalisation, kinesthésie) et analyse dans ce contexte son propre rôle et son attitude (C4) OP 3.2 Hand</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Le développement, la promotion et le maintien de l'indépendance et de l'autonomie des personnes en situation de handicap constituent des buts de divers concepts (p.ex. santé fonctionnelle, techniques de normalisation, empowerment, participation et intégration, kinesthésie). Le cours discutera des méthodes et procédés pour mettre en œuvre ces concepts au quotidien, avec des exercices à l'appui. Dans ce contexte, on s'intéresse de près aux situations concrètes de vie des personnes en situation de handicap, et on discute de leurs possibilités de participation. On s'intéressera à l'observation de son propre rôle et de sa propre attitude, en y réfléchissant. Les bases théoriques relatives à ces concepts sont transmises dans le cadre de l'école professionnelle.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant le cours, on travaillera avec des méthodes qui sont appliquées dans le travail d'accompagnement au quotidien, en vue de promouvoir l'indépendance et l'autonomie des personnes accompagnées</li> <li>• La manière méthodique de procéder est exercée sur la base de situations et d'exemples concrets tirés de ce qui a été vécu dans la pratique par les personnes en formation</li> <li>• Pour répondre à une situation du quotidien, on recherche différentes manières de procéder et différentes méthodes (alternatives). On discute des avantages et inconvénients des différentes méthodes et procédés, en effectuant une pondération</li> <li>• La réflexion sur le propre rôle dans le cadre de la promotion de l'indépendance et de l'autonomie est une partie intégrante de toute manière de procéder méthodiquement</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>e</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs-trices au bénéfice d'une formation dans le domaine social et d'une expérience avérée dans l'accompagnement et l'encadrement des personnes en</li> </ul>

	<p>situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Compétences avérées dans au moins une des méthodes enseignées</li></ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'exigences particulières</li></ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (Hand)</b>	<b><i>Décès, deuil, séparation - 1 jour</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... repère les différentes formes de deuil. (C3) OE 1.3.1 Hand</p> <p>... fait des propositions en vue de gérer/surmonter les expériences en lien avec la mort. (C3) OE 1.3.2 Hand</p> <p>... prépare des possibilités de contact avec les personnes en deuil. (C3) OE 1.3.3 Hand</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours donne aux participants/es une première initiation à l'accompagnement professionnel des personnes lors de processus de séparation et de deuil. Les participants/es reconnaissent comment les personnes en situation de handicap expriment leur deuil et comment ils peuvent en tant que personnel qualifié faire preuve d'empathie avec ces personnes en deuil. Le cours abordera les différentes formes de prise de contact et les propositions visant à travailler sur les expériences en lien avec la séparation, le deuil et la mort.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cœur des préoccupations, il y a l'accompagnement de personnes en situation de deuil</li> <li>• Partir de ses propres expériences avec le deuil et la mort. Mais: toutes les personnes en formation n'ont pas forcément une expérience directe du deuil et de la mort</li> <li>• Sensibiliser à la prise en considération du deuil dans le cas des personnes accompagnées en situation de handicap</li> <li>• Développer des formes de travail sur le deuil et sur les expériences en lien avec la mort et avec la séparation pour son travail concret au quotidien</li> <li>• Des connaissances sur les processus de deuil sont transmises dans le cadre de l'école professionnelle</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs-trices au bénéfice d'une formation de degré tertiaire dans le domaine social et expérience avérée dans l'accompagnement et l'encadrement des personnes en situation de handicap</li> <li>• Formation spécialisée ou complémentaire sur le sujet et expérience en matière d'accompagnement de personnes en deuil</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'exigences particulières</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (Hand)</b>	<b><i>Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif - 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>...analyse son propre rôle dans un contexte de dépendance et de répartition inégale du pouvoir et en déduit des conclusions pour sa propre action (C4) OE 4.3.1 Hand</p> <p>... analyse la situation des personnes accompagnées résidant dans des institutions du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en tire des conclusions pour son propre travail. (C4) OE 4.3.2 Hand</p> <p>... décrit des situations de pouvoir et d'impuissance vécues dans la pratique et indique des possibilités d'action différentes. (C3) OE 4.3.3 Hand</p> <p>... repère, sur la base d'exemples pratiques, des situations d'abus de position dominante dans des institutions pour personnes en situation de handicap et indique des possibilités d'action. (C3) OE 4.3.4 Hand</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Au centre de ce cours, il y a les thèmes suivants: dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le cadre de l'accompagnement.</p> <p>Les personnes en situation de handicap qui vivent en institution sont dans une large mesure dépendantes des structures dans lesquelles elles vivent ainsi que de la personnalité et de la compétence du personnel qualifié qui s'occupe d'elles.</p> <p>La discussion approfondie des thèmes tels que pouvoir et impuissance, violence et abus de position dominante est nécessaire pour être à même de mettre en place une relation avec les personnes accompagnées qui sont en situation de handicap qui soit consciente et réfléchie, et pour être attentif à la violence structurelle et à ses propres actions qui peuvent faire apparaître de la violence cachée ou des actes déplacés (empiètement). La relation à sa propre impuissance doit être abordée dans ce cours, de même que la réaction des personnes accompagnée face à l'impuissance qu'elles vivent au quotidien.</p> <p>Le travail d'accompagnement est avant tout un travail relationnel, avec au centre la propre personne, le propre comportement. La réflexion sur soi-même fait partie de la formation et de la profession. Le cours interentreprises, hors de l'entreprise et hors de l'école, est un lieu approprié pour consacrer du temps à cette réflexion.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les notions de dépendance, pouvoir et abus</li> <li>• Enseigner la prise en considération des dépendances dans l'accompagnement</li> <li>• Faire prendre conscience de la réalité du pouvoir et des abus</li> </ul>

	<p>de pouvoir (situations d'accompagnement, situations limites, langage, actions, omissions, groupe,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir au pouvoir du personnel d'accompagnement, au pouvoir des personnes accompagnées</li> <li>• Sensibiliser au pouvoir des structures</li> <li>• Réfléchir à son propre rôle dans des situations concrètes d'accompagnement</li> <li>• Développer des stratégies d'action personnelles, orientées vers des solutions, en lien avec la dépendance, le pouvoir, l'impuissance et les abus de position dominante</li> <li>• Donner un aperçu de la communication non-violente</li> <li>• Ces sujets sont sensibles et doivent être abordés de manière nuancée et avec précaution</li> <li>• Ce thème devrait être enseigné en duo par une femme et un homme</li> <li>• Au moins deux des trois jours de CI devraient avoir lieu à la suite</li> <li>• Hébergement au lieu de cours souhaité, mais pas obligatoire</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>e</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs-trices au bénéfice d'une formation de degré tertiaire dans le domaine social et expérience avérée dans l'accompagnement et l'encadrement des personnes en situation de handicap</li> <li>• Un/e formateur/trice avec formation en supervision ou coaching</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'exigences particulières</li> </ul>

## **Cours interentreprises, orientation accompagnement des personnes âgées**

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (PersÂ)</b>	<b>Introduction au travail d'accompagnement des personnes âgées - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... explique les principes de l'accompagnement de personnes âgées et les applique (p.ex. rôle professionnel, relation avec pouvoir/impuissance, dépendance et violence). (C2) OE 3.1.1 PersÂ
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Les personnes en formation obtiennent des informations introductives sur leur rôle en tant qu'apprentis et sur leur fonction au sein de l'équipe d'accompagnement. Elles apprennent quels sont leurs droits et devoirs.</p> <p>Les personnes en formation savent percevoir les situations de risque et les situations limites et décrivent les principes de la communication verbale et non- verbale exempte de violence avec les personnes âgées, et réfléchissent à leur propre attitude face aux personnes âgées.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes de l'accompagnement des personnes âgées sont exercés dans un cadre protégé</li> <li>• Les expériences faites et le propre comportement sont l'objet d'une réflexion avec comme objectif le développement de la compréhension de son propre rôle</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de la pratique</li> <li>• Connaissance du guide méthodique type et des documents de base pour la formation</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande salle avec espaces aménagés pour des sous-groupes</li> </ul>

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (PersÂ)</b>	<b><i>Décès, deuil, séparation - 1 jour</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... agit avec sensibilité en cas de séparation et de deuil et organise des rituels individualisés en cas de décès. (C3) OE 1.3.1 PersÂ</p> <p>... évalue correctement les phases de l'agonie. (C2) OE 1.3.2 PersÂ</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Les personnes en formation connaissent les phases de l'agonie et les divers rituels en lien avec le décès, le deuil et la séparation.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information et la réflexion sur les expériences spécifiques faites par chaque participant-e constituent la matière essentielle du cours</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience, au sein d'établissements, du comportement envers les personnes en fin de vie</li> <li>• Si possible: expérience et/ou formation en matière de supervision</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand local lumineux (permettant le mouvement)</li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> année de formation (PersÂ)</b>	<b>Méthodes visant à améliorer la motricité - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... met en oeuvre en situation d'exercice des concepts visant à améliorer la motricité (p. ex. kinesthésie, concept Bobath). (C3) OE 1.2.19 PersÂ
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Les personnes en formation peuvent grâce à ce cours se faire une idée des concepts cités et apprennent à les utiliser, en suivant des directives.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de base des concepts</li> <li>• Les classes à effectifs élevés devraient être confiées à 2 personnes (à partir de 12 personnes)</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation/expérience correspondantes</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Local spacieux et lumineux (permettant le mouvement)</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (PersÂ)</b>	<b><i>Démence et dignité - 2 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... traite de façon appropriée (p. ex. valorisante) et digne les personnes âgées atteintes de démence. (C3) OE 1.2.3 PersÂ
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Le cours permet d'exercer la manière de traiter avec dignité les personnes âgées atteintes de démence.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercice de la manière de traiter dignement les personnes, avec recours à des exemples (cas)</li> </ul> <p>Possibilité de compléter l'aperçu des nouveaux concepts par la visite d'une institution ou d'une division d'une institution innovante</p>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances en matière de validation</li> <li>• Expérience pratique de la relation avec des personnes atteintes de démence</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'exigences particulières</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (PersÂ)</b>	<b>Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement des personnes âgées - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... applique les concepts et méthodes d'action relatifs à l'accompagnement de personnes âgées (p. ex. stimulation basale). (C3) OE 1.2.15 PersÂ
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b> Les personnes en formation reçoivent des explications introductives sur les principes de base de la validation et de la stimulation basale, et en exerce l'application pratique.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce cours doit servir d'introduction aux principes de la validation et de la stimulation basale, mais également donner un aperçu des nouveaux concepts et méthodes d'accompagnement des personnes âgées.</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances en matière de validation et de stimulation basale</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'exigences particulières</li> </ul>

## **Cours interentreprises, orientation accompagnement des enfants**

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (Enf)</b>	<b>Travailler avec des enfants de 0 – 24 mois - 2 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... exerce et motive des gestes de soins professionnels (y c. choix des produits). (C3) OE 1.1.1 Enf</p> <p>... déduit à partir des prérequis corporels et psychiques des conclusions pour l'accompagnement des enfants dans cette phase. (C3) OE 1.1.2 Enf</p> <p>... exerce et motive les manières de procéder pour les soins corporels aux enfants en bas âge (instructions et soutien). (C3) OE 1.1.3 Enf</p> <p>... en ce qui concerne la communication et l'organisation de l'environnement et des offres, tient compte des besoins de sécurité émotionnelle, de contact/tranquillité et d'activité des bébés. (C3) OE 1.2.1 Enf</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours donne une première idée de la mise en œuvre pratique de la pédagogie pour bébés, p.ex. celle d'Emmi Pikler.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• «Les soins au bébé, c'est de l'éducation»; communiquer avec le bébé et coopérer</li> <li>• Créer un climat de sécurité et de protection par la constance</li> <li>• Permettre le développement autonome de la motricité, au rythme de l'enfant</li> <li>• Préparer l'environnement, permettre un contact calme avec le monde environnant</li> <li>• Développer l'autonomie, la sécurité et la conscience de soi par un accompagnement empathique</li> </ul> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <p>Des discussions critiques sont suscitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au sujet des principes pédagogiques présentés</li> <li>• au sujet de sa propre action professionnelle</li> <li>• au sujet des concepts de garde de bébés dans la pratique</li> </ul> <p>Le cours encourage le transfert et la mise en lien de savoirs sur la formation, l'accompagnement et l'éducation d'enfants de 0-24 mois. Le savoir-faire professionnel des apprentis est élargi par une action personnelle et par le vécu, ainsi que par la réflexion.</p>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techni-</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateur-trice de l'enfance ES, éducateur-trice spécialisé-e</li> </ul>

<p><b>ques pour formateur-trice CI</b></p>	<p>ES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puériculteur-trice qui travaillent selon des principes pédagogiques reconnus, p.ex. selon Emmi Pikler</li> <li>• Spécialiste des sciences de l'éducation / éducation spécialisée ou pédagogie curative / pédagogues / psychologue lic. phil ou HES, dans tous les cas avec expérience pratique dans des structures d'accueil de jour d'enfants</li> <li>• Pour épauler la direction du cours: assistant-e socio-éducatif-ve avec formation complémentaire spécifique / avec expérience dans structures d'accueil de jour d'enfants / garderies</li> </ul>
<p><b>Installation des locaux de cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle pour groupe avec possibilité de démontrer et d'utiliser le matériel (de mouvement) et l'organisation de l'espace p.ex. selon Emmi Pikler</li> <li>• Possibilité de projeter des films (matériel de qualité et écran suffisamment grand)</li> </ul>
<p><b>Littérature</b></p>	<p><b>Ouvrages d'Emmi Pikler</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emmi Pikler, Lasst mir Zeit, Die selbständige Bewegungsentwicklung des Kindes bis zum freien Gehen, Pflaum-Verlag, München 1997</li> <li>• Emmi Pikler, Friedliche Babys, zufriedene Mütter, Herder Verlag</li> </ul> <p><b>Ouvrages pour la pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantal de Truchis, Wie Ihr Baby Vertrauen gewinnt - zu sich selbst und in die Welt: und: Die ersten Schritte in die Welt, Herder-Verlag Freiburg 1997 und 1998</li> <li>• Éva Kálló, Györgyi Balo, Von den Anfängen des freien Spiels Pikler-Gesellschaft Berlin</li> <li>• Dr. Maria Vincze, Schritte zum selbständigen Essen, Pikler-Gesellschaft Berlin</li> <li>• Allwörden / Wiese, Vorbereitete Umgebung für Babys und kleine Kinder, Handbuch für Familien, Krippen und Krabbelstuben</li> </ul>

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (Enf)</b>	<b><i>Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants – 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... prépare des repas simples adaptés aux besoins des enfants. (C3) OE 1.5.2 Enf</p> <p>... analyse la signification des repas communs pour le groupe. (C3) OE 1.5.3 Enf</p> <p>... accompagne et soutient les enfants en bas âge et en âge de scolarité lors des repas. (C3) OE 1.5.4 Enf</p> <p>... analyse les effets des usages relatifs aux repas (p. ex. participation aux tâches ménagères) sur les enfants de différents âges. (C4) OE 1.5.5 Enf</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours transmet des informations, par le biais d'une mise en œuvre pratique et par des expériences directes, sur la manière d'organiser les repas et les tâches ménagères avec les enfants. Diverses questions spécifiques y sont traitées, avec un lien à la pratique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification de menu, achats,</li> <li>• Préparation du repas, service,</li> <li>• Organiser les situations de repas,</li> <li>• Faire le ménage et lignes directrices en matière d'hygiène par rapport aux aliments.</li> </ul> <p>(les bases théoriques sur l'alimentation et le ménage sont acquises par les apprentis lors de 40 leçons dans le cadre des objectifs globaux de l'école professionnelle. Objectifs évaluateurs 1.5.1, 1.5.4 et 1.6.1)</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <p>Des discussions critiques sont suscitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rapport aux idées et concepts présentés</li> <li>• au sujet de sa propre action professionnelle et personnelle</li> <li>• au sujet de l'organisation de l'alimentation/des tâches ménagères dans la pratique</li> </ul> <p>Le cours encourage le transfert et la mise en lien de savoirs sur la formation, l'accompagnement et l'éducation d'enfants dans le domaine de l'alimentation et des tâches ménagères. Le savoir-faire professionnel des apprentis est élargi par une action personnelle et par le vécu, ainsi que par la réflexion</p>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>e</sup> semestre</li> </ul>

<p><b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateur-trice de l'enfance ES, éducateur-trice spécialisé-e ES</li> <li>• Assistant-e socio-éducatif-ve avec formation complémentaire spécifique / avec expérience dans structures d'accueil de jour d'enfants / garderies</li> <li>• Professeur d'économie familiale, conseiller-ère en alimentation, avec expérience dans structures d'accueil de jour d'enfants / garderies</li> </ul>
<p><b>Installation des locaux de cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 – 3 salles, dont une avec cuisine (potager, four, éviers, frigidaire, matériel de cuisson et matériel de nettoyage), une salle à manger ou espace à cet effet avec couverts pour tout le groupe</li> </ul>
<p><b>Littérature</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Wessel/B. vom Wege: Das grosse Ernährungsbuch für KITA und Kindergarten, Herder, ISBN 3-451-27829</li> <li>• En phase de développement</li> </ul>

<b>2<sup>e</sup> année de formation (Enf)</b>	<b>Offres favorisant la motricité -4 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... offre aux enfants de différents âges un accès aux possibilités de mouvement adaptées à l'âge. (C3) OE 1.2.5 Enf</p> <p>... rend conscients les enfants, dans le cadre des projets, des espaces, des moments et des thèmes permettant le mouvement et fait participer les enfants à l'organisation de ces éléments. (C3) OE 1.2.6 Enf</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours permet aux apprentis de faire nombreuses expériences personnelles en matière de motricité et leur permet de mettre en œuvre pratiquement diverses offres d'encouragement de la motricité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement actuels en matière de motricité</li> <li>• Adaptation des offres en fonction de ces évolutions</li> <li>• Offres favorisant la motricité pour le quotidien et pour des projets particuliers</li> <li>• Causes et conséquences du manque de mouvement</li> <li>• Types de sports et de jeux d'équipes appropriés</li> <li>• P.ex. concept «structure d'accueil pour le mouvement» ou atelier mouvement</li> </ul> <p>(les bases théoriques sur l'encouragement du mouvement sont traitées à l'école dans le cadre de l'objectif 3.1.6 et l'encouragement du mouvement des enfants de 0-24 mois dans le CI enfants 1. Des jeux pour l'encouragement de la motricité globale et de la motricité fine sont également appris à l'école (1.2.5 Enf))</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <p>Des discussions critiques sont suscitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par rapport aux idées, projets et offres présentés</li> <li>• au sujet de sa propre action professionnelle et personnelle</li> <li>• au sujet de l'encouragement du mouvement et des offres dans la pratique</li> </ul> <p>Le cours encourage le transfert et la mise en lien de savoirs sur la formation, l'accompagnement et l'éducation d'enfants dans le domaine des besoins de mouvement et de l'encouragement du mouvement. Le savoir-faire professionnel des apprentis est élargi par une action personnelle et par le vécu, ainsi que par la réflexion.</p>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>e</sup> semestre</li> </ul>

<p><b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateur-trice de l'enfance ES, éducateur-trice spécialisé-e ES</li> <li>• Professeur d'éducation physique, de rythmique, thérapeute du mouvement, avec expérience dans le domaine de la petite enfance / enfants en âge de scolarité</li> <li>• Spécialistes des sciences du mouvement / éducation spécialisée ou pédagogie curative / Pédagogues / Psychologue lic. phil ou HES, dans tous les cas avec expérience pratique dans des structures d'accueil de jour d'enfants</li> <li>• Pour épauler la direction du cours: assistant-e socio-éducatif-ve avec formation complémentaire spécifique / avec expérience dans structures d'accueil de jour d'enfants / garderies</li> </ul>
<p><b>Installation des locaux de cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux suffisamment grands et permettant de faire ses propres expériences en matière de motricité</li> <li>• Espaces extérieurs utilisables et bien accessibles</li> <li>• Matériel adéquat, qui peut p.ex. être utilisé pour s'approprier au mieux l'espace. (on ne pense ici pas seulement à du matériel professionnel, mais également à des possibilités d'improvisation, pour permettre aux enfants d'apporter leurs idées.)</li> </ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (Enf)</b>	<b><i>L'intégration comme tâche d'accompagnement – 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	... intègre des enfants au groupe accompagné et y prend en compte des besoins spécifiques. (C4) OP 3.1 Enf
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Ce cours incite les apprentis à réfléchir de manière personnelle et professionnelle à des questions autour des notions d'intégration/d'inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion tenant compte des expériences faites autour des notions d'intégration/d'inclusion du point de vue de diverses disciplines: éthique, sociologie, droit, pédagogie...</li> <li>• Environnement, caractéristiques et comportement de groupes et d'individus qui contribuent à la réussite de l'intégration/l'inclusion.</li> <li>• Modèles d'intégration et projets en ce domaine, ainsi que leur applicabilité dans la pratique</li> <li>• Opportunités et conditions de l'intégration/l'inclusion dans les structures d'accueil de jour et les garderies</li> </ul> <p>(Les objectifs évaluateurs 3.1.1 et 3.1.3 sont traités à l'école, le CI se base sur ces éléments.)</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <p>Des discussions critiques sont suscitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concernant l'attitude personnelle sur l'intégration/l'inclusion</li> <li>• au sujet de sa propre action professionnelle</li> <li>• au sujet des idées, projets et propositions présentés</li> <li>• au sujet des propositions sur l'intégration/l'inclusion dans la pratique</li> </ul> <p>Pour les discussions concernant l'attitude personnelle, il est conseillé de travailler avec des formes intermodales d'apprentissage (p.ex. interaction dans le cadre de jeux de rôles impliquant le groupe entier, créations artistiques, etc.). Cela permet de faire diverses expériences avec la thématique de l'intégration/inclusion, et de les transposer à la réalité.</p> <p>Le cours encourage le transfert et la mise en lien de savoirs sur la formation, l'accompagnement et l'éducation d'enfants dans le domaine de l'intégration/inclusion. Le savoir-faire professionnel des apprentis est élargi par une action personnelle et par le vécu, ainsi que par la réflexion.</p>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>e</sup> semestre</li> </ul>

<p><b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Educateur-trice de l'enfance ES, éducateur-trice spécialisé-e ES</li> <li>• Educateur-trice spécialisé-e ou spécialiste en pédagogie curative / spécialiste des sciences de l'éducation / pédagogue / psychologue lic. phil ou HES, dans tous les cas avec expérience pratique dans des structures d'accueil de jour d'enfants</li> <li>• Pour épauler la direction du cours: assistant-e socio-éducatif-ve avec formation complémentaire spécifique / avec expérience dans structures d'accueil de jour d'enfants / garderies</li> </ul>
<p><b>Installation des locaux de cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salles pour groupes avec suffisamment de place et offrant la possibilité d'utiliser des formes intermodales d'apprentissage (comme p.ex. jeux de rôles, création artistique)</li> <li>• Possibilité de projeter des films (matériel de qualité et écran suffisamment grand)</li> </ul>

## *Cours interentreprises, variante généraliste*

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (Gén)</b>	<b><i>Introduction au travail dans les différents domaines de spécialisation - 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... applique les règles fondamentales concernant l'accompagnement des personnes, le contact avec elles et les soins apportés (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). (C3) OE 1.2.1 Gén</p> <p>... explique l'utilité, les tâches et les concepts d'accompagnement des différents domaines de spécialisation. (C3) OE 7.2.1 Gén</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours donne une introduction au travail d'accompagnement dans les divers domaines de spécialisation (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap). Il permet ainsi aux personnes en formation d'obtenir une vue d'ensemble des points communs et des différences pour ce qui est du travail d'accompagnement dans les divers domaines de spécialisation.</p> <p>Durant le cours, on apprend aux personnes en formation quelles sont les règles de base pour le contact avec les personnes et leur accompagnement (y c. soins), avec comme objectif d'acquérir de l'assurance dans les relations avec les personnes accompagnées et pour les soins au quotidien. Le cours permet en outre aux personnes en formation de se familiariser avec la forme d'organisation, les buts, les tâches, et les concepts de travail socio-éducatif d'institutions choisies, et de comprendre le travail et les expériences faites par leurs collègues des autres domaines (en pouvant classer ces derniers éléments).</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des visites à des institutions choisies dans les domaines enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap permettent d'apprendre à connaître ces institutions, leurs concepts d'accompagnement, leurs méthodes de travail et leur manière de concevoir les contacts avec les personnes accompagnées</li> <li>• Il y a une mise en évidence des différences et points communs en ce qui concerne l'accompagnement d'enfants, de personnes âgées et personnes en situation de handicap</li> <li>• On permet des échanges entre personnes en formation sur les expériences faites dans les différents domaines</li> <li>• Les règles fondamentales concernant l'accompagnement des personnes et pour le contact avec les personnes accompagnées sont exercées; par exemple, prise de contact avec une personne accompagnée, soins corporels, servir de guide, pousser une personne en chaise roulante, habiller une personne, ou encore comment aider une personne à s'alimenter, etc.</li> <li>• On donne la possibilité à la personne en formation de faire</li> </ul>

	<p>ses propres expériences avec les règles fondamentales concernant l'accompagnement des personnes et les soins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces expériences et le propre comportement sont discutés et/ou analysés</li> <li>• La compréhension / la sensibilité pour les préoccupations et besoins divers des personnes accompagnées sont développées de manière ciblée</li> <li>• Pour le cours, des formateurs-trices des trois domaines de spécialisation doivent être mis à contribution</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au début du 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience pratique dans le domaine de l'accompagnement</li> <li>• Bonnes connaissances des trois domaines de spécialisation ou très bonnes connaissances d'un des domaines de spécialisation</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'exigences particulières</li> </ul>

<b>1<sup>ère</sup> année de formation (Gén)</b>	<b>Soins - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... prodigue les soins corporels quotidiens de manière professionnelle. (C3) OE 1.1.1 Gén</p> <p>... effectue les soins corporels aux nourrissons et aux bébés de manière professionnelle. (C3) OE 1.1.2 Gén</p> <p>... met en œuvre des méthodes thérapeutiques alternatives courantes. (C3) OE 1.2.5 Gén</p> <p>... met en œuvre, en situation d'exercice, les soins suivants: prévention du décubitus et de la thrombose; mesure des signes vitaux; changement de pansements; manipulations en cas de sonde à demeure et de stomie, administration de nourriture par sonde en cas d'accès existant; compresses. (C3) OE 1.2.6 – 1.2.9 Gén</p> <p>... repère des risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins et en tient compte dans la pratique. (C3) OE 1.2.11 Gén</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours permet de transmettre les connaissances de base concernant les soins. Il facilite ainsi aux personnes en formation l'accès à leurs domaines de spécialisation et décharge les entreprises dans la phase de mise au courant.</p> <p>Pendant le cours, les personnes en formation apprennent à prodiguer les soins corporels quotidiens de manière professionnelle, et à donner d'autres soins de manière techniquement correcte. Le cours transmet en outre des connaissances sur les méthodes thérapeutiques alternatives comme le thé, les compresses et les massages simples, et indique des possibilités de recours à ces méthodes, afin d'augmenter le bien-être des personnes accompagnées. Le cours permet également d'exercer des techniques concrètes pour l'utilisation de ces moyens simples.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans toute la mesure du possible, le cours doit se baser sur les connaissances théoriques de base apprises à l'école professionnelle, mais il est possible que, dans certains cas, des bases théoriques soient introduites lors du cours, avant d'être approfondies ultérieurement à l'école professionnelle</li> <li>• Les personnes en formation prodiguent des soins corporels, respectivement mettent en œuvre des méthodes thérapeutiques alternatives, dans des situations d'exercice</li> <li>• Il est préférable de recourir à un enseignement individualisé, à un travail en ateliers et en petits groupes. Un-e formateur-ice pour 10 personnes en formation, voilà ce qui est recommandé</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>

<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation en soins avec expérience des soins dans le domaine de l'accompagnement socio-éducatif</li><li>• Connaissance des orientations existantes et des exigences dans le domaine de l'accompagnement</li></ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les locaux doivent convenir pour les exercices pratiques</li><li>• Les ateliers de formation dans les écoles professionnelles du domaine de la santé sont appropriés</li></ul>

<b>2<sup>e</sup> année de formation (Gén)</b>	<b>Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement - 3 jours</b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... applique les méthodes stimulantes (p.ex. stimulation basale) pour le développement, la promotion et le maintien de l'autonomie des personnes accompagnées (C3) OE 1.2.12 Gén</p> <p>... applique les méthodes favorisant le mouvement (comme la kinesthésie, les jeux) en visant à favoriser, à améliorer et à préserver l'autonomie des personnes accompagnées. (C3) OE 1.2.15 Gén</p> <p>... met en œuvre les concepts et méthodes favorisant l'autonomie (p.ex. santé fonctionnelle, empowerment, participation, principe de normalité et intégration). (C4) OE 3.2.1 Gén</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le développement, l'encouragement et le maintien de l'autonomie de la personne accompagnée est un objectif pour les trois domaines de spécialisation. Le développement et l'encouragement de l'autonomie sont mis en avant dans le cas des enfants et dans celui des personnes en situation de handicap; pour les personnes âgées, l'accent est mis sur le maintien de l'autonomie.</p> <p>Le cours aborde les concepts et méthode de stimulation, de mouvement et les concepts favorisant l'autonomie des personnes accompagnées, en présentant leur utilité pratique, avec accent sur le travail d'accompagnement au quotidien, et en tenant compte du rôle professionnel de l'accompagnant et de son attitude.</p> <p>Les bases théoriques sont acquises à l'école professionnelle en amont.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• On travaille avec des concepts et méthodes qui sont utilisés dans les divers domaines de l'accompagnement</li> <li>• La manière méthodique de procéder est discutée et exercée sur la base de situations concrètes et d'exemples tirés de la pratique</li> <li>• Pour chaque situation spécifique du quotidien, on recherche diverses manières de procéder / méthodes (méthodes alternatives)</li> <li>• L'importance, les avantages et inconvénients ainsi que la pertinence des concepts/méthodes sont discutés et analysés pour les différents domaines, en tenant compte du rôle professionnel de l'accompagnant et de son attitude</li> <li>• Une sélection doit être effectuée parmi les thèmes</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>

<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonnes connaissances et beaucoup d'expérience pratique concernant la mise en œuvre des concepts d'action et méthodes mentionnés dans les divers domaines (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap)</li></ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grande salle avec de la place (mouvement), nattes à disposition</li></ul>

<b>3<sup>e</sup> année de formation (Gén)</b>	<b><i>Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif - 3 jours</i></b>
<b>Objectifs évaluateurs selon OrFo</b>	<p>... respecte la sphère privée et les limites personnelles des personnes accompagnées. (C4) OE 1.3.1 Gén</p> <p>... analyse son propre rôle du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en déduit des conclusions pour sa propres action. (C4) OE 4.3.2 Gén</p> <p>... analyse la situation des personnes accompagnées résidant dans des institutions du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en tire des conclusions pour son propre travail. (C4) OE 4.3.3 Gén</p> <p>... repère des situations d'abus de position dominante dans le cadre de relations d'accompagnement et indique des possibilités d'action. (C3) OE 4.3.4 Gén</p>
<b>Précisions</b>	<p><b>Thèmes, utilité et but</b></p> <p>Le cours permet une réflexion approfondie sur les thèmes tels que pouvoir et impuissance, violence et abus, avec comme objectif d'attirer l'attention sur la violence structurelle et/ou sur des situations d'abus de situation dominante, afin de concevoir la relation aux personnes accompagnées, ou le comportement face à elle, de manière consciemment exempte de violence. Le comportement face à sa propre impuissance doit également être l'objet d'une réflexion, de même que la réaction des personnes accompagnées face à leur propre impuissance.</p> <p><b>Considérations d'ordre didactique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le traitement des thèmes se base sur des situations concrètes de la vie professionnelle des personnes en formation</li> <li>• Les thèmes sont traités de manière bien nuancée, avec soin et au besoin également selon les spécificités des domaines</li> <li>• On accorde de l'importance à la terminologie nuancée et à l'explication des notions</li> <li>• Les thèmes seront traités avec une orientation vers les solutions et vers l'action</li> <li>• On réservera suffisamment de temps pour les échanges entre personnes en formation et la réflexion</li> <li>• Le cours devra si possible être donné en duo par une femme et un homme</li> </ul>
<b>Moment de la réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>
<b>Exigences techniques pour formateur-trice CI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne qualification dans le domaine social</li> <li>• Exigences élevées en ce qui concerne la personnalité</li> <li>• Au moins un-e des deux responsables de la formation CI doit</li> </ul>

	<p>posséder des connaissances et si possible une expérience pratique dans le domaine de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un-e formateur-trice avec formation de thérapeute</li> </ul>
<b>Installation des locaux de cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux avec salles pour groupes</li> <li>• Le cours doit avoir lieu à un endroit calme</li> <li>• Hébergement externe souhaité, mais pas obligatoire</li> </ul>

## 6. Cours interentreprises dans le cadre de la formation initiale raccourcie

Le cours interentreprises ayant lieu dans le cadre de la formation initiale raccourcie durent 16 jours dans chaque orientation. Les thèmes sont énumérés dans le plan de formation, partie D, de l'Organisation faîtière suisse du monde du travail du domaine social. Ils correspondent aux thèmes des cours interentreprises prévus dans la formation initiale de 3 ans, mais durent parfois un peu moins longtemps. Par conséquent, la durée et le moment auquel débutent les cours figurent dans le plan de formation, partie D. Dans le cas contraire, les programmes-cadres des cours interentreprises faisant partie de la formation initiale de 3 ans sont applicables par analogie.

## 7. Dispositions finales

Les présentes directives entrent en vigueur le 1.1.2011. Elles sont vérifiées chaque année et au besoin adaptées conformément aux «Directives concernant l'adaptation du programme-cadre».

## 8. Membres de la commission et adresse de contact

### Membres de la commission de surveillance

Kreiliger Martin (président)  
Konstantinidis Gisela  
Pilloud Yvette  
Zogmal Marianne

### Adresse de contact de la commission de surveillance

Commission de surveillance CI  
Martin Kreiliger  
Eingliederungsstätte Baselland ESB  
Schauenburgerstrasse 16  
4410 Liestal  
[martin.kreiliger@esb-bl.ch](mailto:martin.kreiliger@esb-bl.ch)

Les listes d'adresses actuelles et tous les règlements et autres formulaires sont disponibles sur [www.savoirsocial.ch](http://www.savoirsocial.ch) / formation professionnelle initiale / cours interentreprises

## Annexe

### **Règlement relatif aux absences et à la discipline pour les cours interentreprises assistant/e socio-éducatif/socio-éducative**

#### **Article 1 Obligation de participer aux cours**

La participation aux cours interentreprises (CI) est obligatoire pour les apprenant-e-s, comme le prévoit le plan de formation assistant/e socio-éducatif/socio-éducative.

Les entreprises formatrices sont responsables de veiller à ce que leurs apprenant-e-s puissent prendre part aux CI.

La commission de cours est responsable du contrôle de l'obligation de fréquentation. Elle peut déléguer à la direction du prestataire de la formation l'exécution du contrôle ainsi que la compétence décisionnelle concernant les demandes.

#### **Article 2 Absences**

Toute heure de CI manquée est considérée comme une absence. Les formatrices/formateurs des CI effectuent un contrôle des absences.

On distingue deux types d'absences: les absences excusées et les absences non excusées.

#### **Article 3 Absences excusées**

Les absences sont excusées dans les cas suivants:

- A. Accomplissement d'une obligation légale
- B. Congé-jeunesse selon art. 329 e CO
- C. Accident
- D. Maladie
- E. Événements familiaux extraordinaires.

#### **Article 4 Demande d'excuse**

Pour les absences excusées A-C et E, une demande écrite préalable (dans le cas D une excuse écrite ultérieure) doit être adressée à la commission de cours, avec indication du motif.

La demande, ou l'excuse ultérieure, doit être signée par l'apprenant-e, l'entreprise formatrice et, si la personne est mineure, par le/la représentant-e légal-e.

Il est du ressort de la commission de cours de statuer sur les demandes d'excuses.

La commission de cours prend une décision et la communique par écrit. (En cas de doute, la commission de cours peut exiger un certificat médical)

#### **Article 5 Absences non excusées**

Lorsque des absences non excusées sont constatées, la commission de cours prend contact avec l'entreprise formatrice.

Les absences non excusées peuvent être sanctionnées comme suit:

- Par un avertissement écrit au/à la responsable par la commission de cours
- Par une annonce à l'Office cantonal de la formation professionnelle concerné, qui est responsable de la surveillance des conditions de formation. Ce-

lui-ci prendra les mesures appropriées, en se réservant le droit d'engager d'autres démarches.

- Dans des cas très graves, par une demande de la commission de cours à l'office responsable en vue d'une annulation de l'autorisation de former.

## **Article 6 Conséquences financières des absences et possibilité de rattrapage**

La finance de cours pour les cours non suivis est dans tous les cas encaissée, respectivement pas remboursée.

Si l'absence était excusée selon art. 4, et qu'une possibilité existe du point de vue de l'organisation, les cours peuvent être rattrapés à une autre date sans frais supplémentaires.

Il n'existe pas d'obligation ou de droit à un rattrapage de CI manqués.

## **Article 7 Discipline**

Les apprenant-e-s sont tenu-e-s de se comporter de manière correcte. Les comportements suivants sont considérés comme des manquements à la discipline:

- a) Non-respect de devoirs de participant-e-s au cours (p.ex. retard, non-respect d'indications de la direction du CI ou du/de l'enseignant-e)
- b) Violation du règlement du lieu où le cours est donné.

## **Article 8 Procédure disciplinaire**

Les mesures disciplinaires suivantes peuvent être prises par les formateurs-trices ou par la commission de cours CI:

- a) Réprimande orale ou écrite
- b) Blâme écrit avec copie à l'entreprise formatrice et, si la personne en formation est mineure, à son/sa représentant-e légal-e, ainsi qu'aux responsables de la surveillance de la formation
- c) Exclusion temporaire du CI avec annonce à l'entreprise formatrice et, si la personne en formation est mineure, à son/sa représentant-e légal-e, ainsi qu'aux responsables de la surveillance de la formation.

## **Article 9 Possibilité de mesures décidées par l'organe de surveillance**

Si les absences se multiplient (excusées ou non) ou en cas de problèmes disciplinaires dans divers cours, la commission de cours avertit l'organe cantonal de surveillance de la formation.

Ce dernier prend les mesures qui s'imposent dans le cadre de la surveillance de la formation.

Edicté par la commission de surveillance cours interentreprises assistant/e socio-éducatif/ve

Olten, le 20 décembre 2010